



# PLAN STRATÉGIQUE D'OXFAM POUR UNE JUSTICE EN MATIÈRE DE RESSOURCES NATURELLES : 2021-2027



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Historique et contexte</b>	<b>5</b>
<b>Vision et théorie du changement</b>	<b>7</b>
<b>Priorités stratégiques</b>	<b>8</b>
Droits de l'homme et communautés	9
Justice économique et gouvernance responsable	11
Justice de genre	13
Justice environnementale et climatique	15
Espace civique et défenseurs des droits de l'homme	17
<b>Méthodes de travail</b>	<b>19</b>
Travailler du niveau local au niveau mondial	19
Travail basé sur des preuves	19
Partenariats	19
Approche féministe de genre et intersectionnelle	20
Engagement, collaboration et mobilisation	21
Stratégies et tactiques innovantes	21
Méthodes de travail internes	21
<b>Connaissances et apprentissage</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 1 : Alignement sur le Cadre Stratégique Mondial d'Oxfam</b>	<b>23</b>
<b>Notes</b>	<b>24</b>



Le format du guide est un PDF interactif, accessible, et facile à utiliser. En cliquant sur le symbole de lien en haut à droite le guide vous amènera à la page de contenu. De là, il est possible de naviguer vers n'importe quelle page de ce plan stratégique. Tout le texte en **gras et souligné** est lié à une autre page de ce document.

Couverture: District de Phalombe, Malawi: Dorothy Bonongwe anime un groupe de défense face aux industries extractives.  
Photo : Aurélie Marrier d'Unienville / Oxfam



# AVANT-PROPOS

**Peu de secteurs ont autant contribué à la double crise des inégalités mondiales et du changement climatique que les industries extractives. Pourtant, malgré une urgence climatique imminente et de nouvelles inquiétudes concernant l'économie post-COVID, la pression pour extraire le pétrole et les minerais reste plus forte que jamais. La campagne d'Oxfam pour une justice en matière de ressources naturelles ne s'est jamais avérée aussi cruciale.**

Depuis plus de deux décennies, nous travaillons aux côtés des communautés touchées par les méga-projets d'extraction et nous tenons les acteurs puissants responsables des violations de leurs droits et de la destruction de l'environnement. Aujourd'hui, alors que les prix du pétrole se remettent de la crise pandémique et que les pays cherchent à exploiter des minéraux "verts" dans le cadre de la transition énergétique, le secteur est sur le point de se développer (dans un contexte de questions existentielles sur son coût et son avenir). Pour ces raisons, le besoin de transparence, de redevabilité, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme sont aussi importants et urgents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 20 ans quand Oxfam a lancé son premier programme sur les industries extractives.

Dans ce contexte et avec beaucoup d'enthousiasme, j'ai le plaisir de présenter le Plan Stratégique d'Oxfam pour une justice en matière de ressources naturelles. Ce Plan Stratégique guidera notre travail de recherche, de plaidoyer, d'influence, de partenariat et de programmation en matière de ressources naturelles jusqu'en 2027, à tous les niveaux de la confédération Oxfam.

Le Plan Stratégique nous guidera dans notre quête de changements positifs et durables dans la manière dont le secteur des industries extractives est régi et réglementé, dans la manière dont les entreprises fonctionnent au niveau des projets et dans la manière dont les populations sont en mesure d'utiliser leur voix et leurs actions pour influencer le secteur et les projets individuels. Plus important encore, il expose la façon dont la campagne d'Oxfam sur les ressources naturelles répondra aux inégalités mondiales et au changement climatique : les deux crises de notre époque.

Notre travail s'articulera autour de **cinq domaines stratégiques prioritaires** :

- 1 Les droits de l'homme et les communautés**
- 2 La justice économique et la gouvernance responsable**
- 3 La justice de genre**
- 4 La justice environnementale et climatique**
- 5 L'espace civique et les défenseurs des droits de l'homme**

En plus de présenter nos domaines stratégiques prioritaires, ce plan décrit également la manière dont nous travaillerons : du niveau local au niveau mondial, en nous basant sur des preuves, en nous appuyant sur le partenariat et la collaboration, en nous fondant sur l'approche féministe et intersectionnelle d'Oxfam, et de manière à placer les communautés touchées et les populations autochtones au cœur du processus décisionnel concernant leurs terres, leurs ressources et leurs priorités de développement.

Les défis qui nous attendent sont sans précédent et nous devons continuer à dire la vérité aux puissants groupes d'intérêts. Nous sommes plein d'énergie, concentrés et déterminés à réaliser, avec nos partenaires et alliés, la justice en matière de ressources naturelles et atteindre un monde plus équitable et durable.

Gabriela Bucher,  
la Directrice Exécutive, Oxfam International



## INTRODUCTION

**Depuis plus de vingt ans, Oxfam travaille en partenariat avec les communautés affectées par les secteurs minier, pétrolier et gazier. Notre travail nous conduit auprès de ces communautés, des régulateurs et des fonctionnaires du Trésor dans les capitales nationales, dans les conseils d'administration des multinationales et de ceux qui financent le développement des projets du secteur des industries extractives, y compris les institutions financières internationales, et dans les forums où sont élaborées un grand nombre de normes et de règles régissant le secteur.**

Où que nous soyons, nous travaillons aux côtés et au profit des communautés qui sont touchées par le secteur et des personnes qui, malgré les énormes richesses pétrolières et minières dont leur pays est doté, continuent de vivre dans la pauvreté.

Ce Plan Stratégique guidera la recherche, le plaidoyer et l'influence, les partenariats et la programmation d'Oxfam dans le domaine des ressources naturelles au cours des cinq prochaines années. Il orientera notre travail au niveau pays, régional et international. Nous mettrons en œuvre notre nouveau plan stratégique en travaillant dans plus de 30 pays en Asie et dans le Pacifique, en Afrique, en Europe et dans les Amériques.

Il s'inscrit dans le Cadre Stratégique Mondial 2020-2030 d'Oxfam,<sup>1</sup> qui engage Oxfam à œuvrer pour un monde juste et durable et à lutter contre les inégalités afin de mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. Notre programme de justice en matière de ressources naturelles contribuera à la réalisation de cet objectif.

**L'annexe 1** montre comment les deux plans s'alignent.



Une fille marche le long d'un espace dégagé pour le développement des infrastructures en Tanzanie, où un boom régional des investissements dans les pipelines, les installations de gaz, les routes, et les projets connexes perturbe également les familles locales. Photo : Andrew Bogrand / Oxfam



## HISTORIQUE ET CONTEXTE

**Le secteur des industries extractives est potentiellement porteur d'avantages : la croissance économique et le développement, les emplois, les revenus que les gouvernements peuvent dépenser dans les services publics et les infrastructures ou pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, et les minéraux dont dépendent les économies modernes.**

Cependant, le secteur a également été associé à de graves violations des droits de l'homme, à des violences basées sur le genre, à la destruction de l'environnement et à des conflits. Les énormes revenus générés par les projets d'industries extractives pour les entreprises et les gouvernements hôtes (et parfois les élites politiques et économiques) signifient que le secteur peut être sujet à la corruption et à l'emprise politique ; ce qui peut saper les efforts visant à améliorer la gouvernance du secteur. Lorsque les entreprises du secteur des industries extractives ne paient pas leur juste part d'impôts dans les pays où elles opèrent, il en résulte une diminution des ressources que les gouvernements peuvent consacrer aux services publics et à la sécurité sociale. Ce sont plus souvent les femmes qui comblent ce manque à gagner avec leur temps.

Trop souvent, les efforts visant à améliorer la gouvernance des industries extractives et les performances du secteur en matière de droits de l'homme, de genre, d'économie et d'environnement se heurtent au pouvoir des entreprises et aux intérêts acquis qui résistent au changement et qui profitent du statu quo. La faiblesse des capacités des institutions censées réglementer et surveiller le secteur compromet les perspectives de jouissance généralisée des avantages potentiels des projets d'industries extractives. En outre, les modèles économiques basés sur le secteur extractif sont à l'origine d'une crise climatique mondiale, obligeant un nombre toujours croissant de personnes à quitter leur foyer. Pour des millions de personnes, cela signifie la perte des moyens de subsistance, des écosystèmes et de la sécurité alimentaire. L'économie politique des combustibles fossiles fait obstacle à une énergie fiable, accessible et propre.

Les effets négatifs des industries extractives ne sont pas ressentis de la même manière - la plupart du temps, les femmes et les filles, les jeunes et les peuples autochtones subissent des dommages disproportionnés.<sup>2</sup> Ces effets néfastes comprennent la perturbation de la vie familiale et sociale, les risques accrus pour la santé et la sécurité, notamment en termes de violence domestique et sexuelle, et la dégradation de l'environnement. L'accès des femmes à la terre, à l'eau et aux moyens de subsistance, ainsi que le contrôle qu'elles exercent sur ces ressources, sont également affectés. Les impacts du changement climatique, qui sont en grande partie dus à l'extraction et à la combustion de combustibles fossiles (et dans certains cas à la déforestation pour ouvrir les réserves aux industries extractives), sont également ressentis de manière inégale.

Le taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes qui ne parviennent pas à trouver un emploi dans le secteur, peut être une source de tension et de conflit dans certains pays<sup>3</sup> tributaires des ressources. Les contestations des droits d'accès à la terre, à l'eau et aux minerais (y compris entre les mineurs à grande échelle et les mineurs artisanaux et à petite échelle, et également entre les agriculteurs de subsistance et les mineurs artisanaux et à petite échelle) constituent aussi une source de conflit et d'inégalité dans certaines régions géographiques.

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) a également ses propres gains éventuels et ses impacts négatifs potentiels. L'ASM fournit des moyens de subsistance à des millions de personnes dans le monde,<sup>4</sup> en particulier dans certaines régions d'Afrique, et peut être une stratégie importante pour l'autonomisation économique des femmes. L'ASM sera de plus en plus importante à l'avenir, car les personnes dont les moyens de subsistance reposent sur l'agriculture de subsistance doivent trouver des alternatives, car le changement climatique mine les revenus tirés uniquement de l'agriculture. Pour de nombreuses personnes, en particulier les jeunes, l'ASM est la seule façon de tirer un revenu et de bénéficier du secteur extractif. De



## ANTECEDENTES Y CONTEXTO

nombreuses parties prenantes s'intéressent également de plus en plus à la réforme (et à la formalisation) du secteur de l'ASM afin d'ajouter de la valeur pour les personnes participant aux chaînes de valeur de l'ASM; percevoir les recettes ; pour éviter des conflits graves, et de tenir le secteur responsable de la dégradation de l'environnement, des problèmes de santé et de sécurité (notamment en ce qui concerne l'utilisation du mercure dans l'extraction de l'or) et des violations des droits de l'homme.

Ce Plan Stratégique est publié à une époque de changements mondiaux sans précédent. La pandémie de COVID-19 provoque d'importants bouleversements sanitaires, sociaux et économiques, qui se feront sentir au cours de la prochaine décennie. La pandémie a réduit la demande de combustibles fossiles et a peut-être encore accéléré la transition mondiale vers les énergies propres. Les gouvernements qui dépendent des revenus des combustibles fossiles subiront des chocs économiques dus à la baisse des redevances et des recettes fiscales. Il n'est pas surprenant que certaines entreprises de combustibles fossiles plaident en faveur d'une relance par les combustibles fossiles et ont réussi à obtenir une aide financière accrue de la part des gouvernements.<sup>6</sup>

Le passage urgent des combustibles fossiles à des sources d'énergie plus propres et renouvelables a des répercussions sur notre travail. Les minerais nécessaires à la fabrication de batteries, d'éoliennes et d'autres technologies pour la transition énergétique comportent des risques de violation des droits de l'homme, de violence basée sur le genre, de destruction de l'environnement et de conflits. La transition énergétique peut également donner lieu à de nouvelles géographies de risques et de conflits, notamment en ce qui concerne les océans profonds de la planète. Les gouvernements nationaux attirés par la promesse d'une manne de minéraux de transition peuvent emprunter massivement en fonction des attentes irréalistes concernant les revenus futurs, déclenchant ainsi de futures crises de la dette.

Sous couvert de la pandémie de COVID-19, un certain nombre de gouvernements ont abaissé les normes environnementales, suspendu les exigences de surveillance environnementale, réduit l'application de la législation environnementale, restreint la participation du public et renforcé la surveillance des citoyens.<sup>7</sup> Le rétrécissement de l'espace civique et l'augmentation des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, les militants de la transparence et de la lutte contre la corruption ont commencé bien avant l'apparition de la pandémie de COVID-19. La crise du COVID a cependant exacerbé ces tendances.<sup>8</sup> Les meurtres de défenseurs des droits de l'homme peuvent être liés aux industries extractives plus souvent qu'à d'autres secteurs.<sup>9</sup> Outre le risque général de menaces, d'attaques et de violences auquel sont confrontés tous les défenseurs des droits de l'homme, les femmes sont exposées à des risques spécifiques. Ces femmes peuvent être en particulier, la cible d'attaques misogynes et de violences basées sur le genre. Ces tendances doivent être inversées si nous voulons améliorer les performances du secteur en matière de droits de l'homme, de genre, d'économie et d'environnement.



## VISION ET THÉORIE DU CHANGEMENT

Au cours de la prochaine décennie, Oxfam poursuivra son action en faveur d'un monde juste et durable. Le Cadre Stratégique Mondial d'Oxfam vise à transformer les systèmes qui ont l'impact le plus significatif sur la vie des personnes vivant dans la pauvreté ou qui sont marginalisées et exclues. Nous allons plaider pour des économies justes qui placent les personnes et la planète au centre, lutter pour la justice de genre et contre la discrimination et la violence basées sur le genre, prendre des mesures pour lutter contre la crise climatique et appeler à une gouvernance inclusive et responsable.

**La vision d'Oxfam pour son programme de justice en matière de ressources naturelles est que les communautés locales et les populations indigènes sont au centre des processus de prise de décision concernant leurs terres et leurs ressources, ainsi que les priorités de développement.**

Notre théorie du changement exige que nous travaillions pour :

1. Un changement dans le comportement des détenteurs d'obligations (c'est-à-dire les gouvernements et les entreprises qui ont l'obligation de protéger, de respecter et de réaliser les droits de l'homme).
2. Un changement de l'environnement propice et réglementaire qui favorise le respect des droits de l'homme, une justice de genre et une économie juste.
3. Une expansion de la voix et des actions des populations, en particulier des femmes, sur les décisions qui les affectent, y compris pour revendiquer et défendre leurs droits, en ce qui concerne les industries extractives.

Sans ces changements, les industries extractives continueront à être une cause de pauvreté et d'injustice. Nous remettons en question le pouvoir et chercherons à obtenir des changements systémiques et structurels, notamment en ce qui concerne l'extraction des combustibles fossiles, en veillant à ce que l'extraction des ressources naturelles ne soit plus un moteur de la crise climatique.

Nous continuerons à concentrer nos efforts à la fois sur les gouvernements et sur les entreprises du secteur des industries extractives. Cette dernière catégorie comprend les sociétés dont le siège est situé dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et dans les pays non membres de l'OCDE, ainsi que celles qui peuvent avoir une empreinte régionale ou mondiale.

Oxfam n'est, en principe, ni pour ni contre le développement des industries extractives, à l'exception du charbon. Nous l'acceptons comme une réalité dans de nombreux pays, et nous adoptons entièrement une approche basée sur les droits. Nous orientons souvent nos efforts pour tenter de promouvoir de meilleurs résultats en matière de développement pour les pays et les communautés grâce aux investissements dans ce secteur, en nous appuyant sur notre conviction que les communautés doivent décider si leurs ressources naturelles seront utilisées et de quelle manière ; cela en utilisant la transparence, la redevabilité et le respect des droits de l'homme comme principes directeurs. Nous soutenons également ceux qui s'opposent au développement des industries extractives et à un modèle économique basé sur le secteur extractif.<sup>10</sup>

Oxfam s'engage en faveur d'une transition juste, loin de l'extraction et de la combustion des combustibles fossiles. Nous pensons que ceux qui portent la plus grande responsabilité dans les émissions historiques (principalement les pays à haut revenu responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre, et les compagnies de charbon, de pétrole et de gaz) ont l'obligation d'éliminer progressivement l'extraction des combustibles fossiles, d'abord et le plus rapidement possible, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées. Cela signifie qu'Oxfam s'opposera à toute nouvelle extraction de combustibles fossiles qui aurait un impact significatif sur le climat mondial, en particulier dans les pays qui portent la plus grande responsabilité dans la crise climatique.



## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Les pages suivantes présentent nos priorités stratégiques pour les cinq prochaines années. Nos domaines prioritaires sont les droits de l'homme et les communautés, la justice économique et la gouvernance responsable, la justice de genre, la justice environnementale et climatique, ainsi que l'espace civique et les défenseurs des droits de l'homme.<sup>11</sup> Les programmes dans les pays et régions, ainsi que les affiliés d'Oxfam, se concentreront sur les objectifs et les actions stratégiques les plus pertinents pour le contexte dans lequel ils travaillent, et ceux qui sont conformes aux stratégies et aux plans pertinents aux niveaux pays et régional.



Une agricultrice ougandaise qui perdra des terres agricoles à cause d'un projet de pipeline en cours. Photo : Andrew Bogrand / Oxfam



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : DROITS DE L'HOMME ET COMMUNAUTÉS

## DROITS DE L'HOMME ET COMMUNAUTÉS

Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont établi un cadre normatif qui définit les obligations des gouvernements et des entreprises en matière de droits de l'homme. De nombreux gouvernements et entreprises du secteur des industries extractives ont adopté ce cadre dans leurs propres politiques et plans. Pourtant, trop de communautés subissent de terribles préjudices à cause des projets des industries extractives, et les populations de ces communautés continuent de subir des violations des droits de l'homme. Trop souvent, le pouvoir des entreprises et les intérêts particuliers empêchent les personnes concernées d'obtenir réparation pour ces préjudices, d'accéder aux informations sur les projets ou d'influencer les décisions qui les affectent. Le droit des peuples autochtones au consentement préalable, libre et éclairé (CLPE) est rarement reconnu dans la pratique de manière significative.



### Notre objectif

Les populations issues de communautés affectées par les industries extractives - en particulier celles qui sont potentiellement vulnérables aux effets négatifs du secteur extractif et qui sont marginalisées par rapport aux processus décisionnels - sont en mesure de réaliser pleinement et de défendre leurs droits fondamentaux.



Un leader Kichwa explique pourquoi les peuples autochtones doivent être consultés sur l'exploitation pétrolière en Amazonie péruvienne.  
Photo : Kathia Carrillo / PUINAMUDT



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : DROITS DE L'HOMME ET COMMUNAUTÉS

## Nos actions stratégiques



Nous allons :

1. Faire évoluer les politiques et les pratiques afin que les **gouvernements respectent leurs obligations en matière de protection et de respect des droits de l'homme** (y compris les droits des femmes), et que les entreprises du secteur des industries extractives assument leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme, conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
2. Soutenir les initiatives visant à **documenter l'impact des projets du secteur des industries extractives sur les droits de l'homme des communautés** (notamment en ce qui concerne la terre, l'eau, les territoires et les ressources naturelles) et tenir les détenteurs de devoirs responsables de la réparation de ces impacts.
3. Plaider en faveur **d'une reconnaissance et d'un respect accrus du droit des peuples autochtones** et des détenteurs de droits fonciers coutumiers à l'autodétermination et au CLPE, et pour que les communautés décident si des projets d'industries extractives doivent être développés ou non sur leurs terres et territoires.
4. Soutenir les communautés, en particulier les populations des communautés potentiellement vulnérables aux impacts négatifs du secteur extractif et qui n'ont pas accès à l'information et aux processus décisionnels (comme les femmes), pour qu'elles **comprennent et défendent leurs droits**, notamment en renforçant la voix et l'action collectives.
5. Soutenir les efforts pour **des processus de consultation communautaire plus inclusifs et significatifs**, et pour un meilleur accès des communautés affectées aux forums de prise de décision des industries extractives aux niveaux local, national, régional et mondial.



Nous savons que nous faisons des progrès lorsque :

1. Les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des **politiques et des lois exigeant le respect des droits de l'homme** par les industries extractives et leurs financiers, y compris des exigences de diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de l'homme, et manifestent leur intention de le faire par l'élaboration de plans d'action nationaux relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
2. Les entreprises du secteur des industries extractives s'engagent à **respecter les droits de l'homme et mettent effectivement en œuvre ces engagements**.
3. Les communautés **reçoivent des réparations** pour les préjudices qu'elles ont subis.
4. **Le droit au CLPE est reconnu** dans les politiques et les lois gouvernementales, ainsi que dans les engagements politiques des entreprises du secteur des industries extractives, et ce droit est respecté dans la pratique, notamment lorsque les communautés décident que les projets des industries extractives ne doivent pas être développés sur leurs terres et leur territoire.
5. Les communautés et organisations locales avec lesquelles nous travaillons disposent de meilleures ressources et sont mieux connectées, et sont en mesure de **s'engager auprès des détenteurs de devoirs et de les influencer**.
6. Les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques et des lois qui garantissent une participation inclusive et significative des communautés aux forums de prise de décision des industries extractives et auxquelles s'engagent les entreprises du secteur extractif.



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE RESPONSABLE

## JUSTICE ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE RESPONSABLE

Au cours des dernières années, certains gouvernements et certaines entreprises du secteur des industries extractives se sont engagés à divulguer des données sur les industries extractives, et certains en ont divulgué davantage, en particulier en ce qui concerne les revenus. Cependant, certaines parties prenantes ont également opposé une forte résistance à cette démarche. Les données qui ont été divulguées sont désormais utilisées par les citoyens et les organisations de la société civile dans de nombreux pays riches en ressources. Cependant, l'augmentation du niveau de transparence et de divulgation (à laquelle Oxfam est fière d'avoir contribué) n'est qu'une partie du tableau. La justice économique exige également que les communautés locales soient en mesure de tirer profit des industries extractives en participant aux chaînes de valeur de ces industries, et en percevant et en gérant les revenus de manière juste et appropriée.



### Notre objectif

Les gouvernements reçoivent leur juste part des revenus des industries extractives, qui sont utilisés pour la fourniture de services essentiels et de protections sociales qui transcendent les genres et qui réduisent les inégalités, et les projets des industries extractives offrent des possibilités de participation économique locale et des avantages économiques.



Un mineur de chromite au Zimbabwe. Photo : Andrew Bogrand / Oxfam



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE RESPONSABLE

## Nos actions stratégiques



Nous allons :

1. Plaider en faveur d'une **plus grande divulgation et accessibilité des contrats de projet des industries extractives, des données sur les revenus, les impôts et les bénéfices, des données sur les audits et les coûts, des informations sur les bénéficiaires effectifs** et d'autres données.
2. Soutenir les efforts (notamment ceux des communautés affectées, du monde universitaire et des médias) visant à utiliser les informations sur les industries extractives pour **améliorer la gouvernance et la redevabilité** du secteur et des projets individuels, y compris pour réduire la corruption le long des chaînes de valeur des industries extractives.
3. Contribuer à l'évolution des politiques de manière à ce que les régimes fiscaux applicables aux industries extractives dans la législation et les contrats **soient transparents et progressifs** et que les entreprises paient leur juste part d'impôts et d'autres paiements dans les pays où elles opèrent.
4. Soutenir les efforts visant à **améliorer la collecte et l'affectation des revenus des industries extractives par les gouvernements** (notamment en renforçant les pratiques administratives fiscales et en améliorant le suivi et la vérification des prix, de la production et des coûts), et **augmenter le montant des revenus** perçus par les gouvernements.
5. Plaider pour que les revenus des industries extractives **contribuent effectivement aux dépenses des gouvernements** nationaux et sous-nationaux en faveur de la transformation du genre.<sup>12</sup>
6. Soutenir les efforts visant à **assurer que les communautés locales bénéficient davantage des projets** du secteur des industries extractives, notamment par le biais de processus de passation de marchés ouverts, d'achats locaux (y compris auprès d'entreprises appartenant à des femmes), d'emplois locaux, de développement local, d'allocations budgétaires gouvernementales et de dépenses sociales.
7. En ce qui concerne **l'exploitation minière artisanale** et à petite échelle, soutenir les efforts visant à réformer la législation et à formaliser le secteur afin de **maximiser la contribution du secteur aux priorités de développement locales et nationales** (y compris par l'imposition du secteur) et d'assurer une meilleure gouvernance et des avancées en matière de droits de l'homme, de genre, de performance économique et environnementale, ainsi que de santé et de sécurité pour les travailleurs des mines.



Nous savons que nous  
faisons des progrès lorsque :

1. Les politiques et les lois gouvernementales, ainsi que les normes et les règles de l'industrie, **exigent la divulgation des revenus des industries extractives, des contrats, des données sur les impôts et les bénéfices, des données sur les audits et les coûts, et des informations sur les bénéficiaires effectifs.**
2. Les informations et les données sur les industries extractives sont de plus en plus utilisées par les communautés touchées et d'autres parties prenantes pour **étayer les demandes d'amélioration de la gouvernance et de la redevabilité** du secteur et des projets individuels.
3. Les gouvernements élaborent, mettent en œuvre et renforcent les politiques, les lois, les capacités et les pratiques visant à **maximiser la collecte des revenus** des industries extractives.
4. Un plus grand nombre de gouvernements dans les pays riches en ressources (et les régions au sein des pays) adoptent **une budgétisation sensible au genre.**
5. Les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques et des lois qui **favorisent les processus de passation de marchés ouverts, les achats soutenant le contenu local et l'augmentation de l'emploi local** par les entreprises du secteur des industries extractives.
6. Les entreprises du secteur des industries extractives s'engagent à **respecter les processus de passation de marchés ouverts, à acquérir du contenu local et à augmenter l'emploi local** (qui soit sûr et bien rémunéré).
7. Les communautés et organisations locales avec lesquelles nous travaillons soient en mesure **d'influencer les décisions relatives à l'affectation et à la dépense des revenus des entreprises** du secteur des industries extractives.
8. Les gouvernements **renforcent les cadres juridiques, politiques et institutionnels** du secteur minier artisanal et à petite échelle.



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE DE GENRE

## JUSTICE DE GENRE

Les impacts du secteur des industries extractives sur le genre sont bien connus, en partie grâce à la recherche et au plaidoyer d'Oxfam sur cette question. Il existe des preuves solides selon lesquelles les projets des industries extractives portent atteinte de manière disproportionnée aux droits et aux intérêts des femmes.<sup>13</sup> Pourtant, peu d'entreprises du secteur des industries extractives ont élaboré des politiques et des pratiques sur l'égalité de genre et les droits des femmes en rapport avec les communautés d'accueil. Les engagements généralisés des entreprises à l'égard des principes de lutte contre la discrimination, le harcèlement et de diversité au sein de la main-d'œuvre ne se sont pas traduits par des engagements similaires dans les processus de consultation et de mobilisation communautaires.



### Notre objectif

Les femmes, les personnes de genre différent et les autres personnes potentiellement vulnérables aux impacts négatifs du secteur des industries extractives sont en mesure de réaliser pleinement leurs droits fondamentaux, de tirer profit du secteur des industries extractives, d'accéder aux informations de l'industrie sans discrimination et d'influencer les forums de prise de décision du secteur extractif.



Une activiste communautaire de la province rurale de Ratanakiri au Cambodge s'oppose à la dégradation de l'environnement liée à une mine d'or locale.  
Photo : Andrew Bogrand / Oxfam



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE DE GENRE

## Nos actions stratégiques



Nous allons :

1. Faire évoluer les politiques et les pratiques des gouvernements et des entreprises du secteur des industries extractives afin que les **droits et les intérêts des femmes et des filles** (et des autres personnes dont le genre, l'âge, la race, l'identité indigène, les capacités/le handicap et d'autres identités peuvent les rendre plus vulnérables aux impacts négatifs des projets des industries extractives) soient respectés.
2. Documenter l'**impact des projets des industries extractives sur les femmes et les autres personnes potentiellement vulnérables** aux impacts négatifs du secteur (notamment par notre soutien aux processus d'évaluation de l'impact sur le genre, menés par les communautés) et travailler à rendre les détenteurs de devoirs redevables de la réparation de ces impacts.
3. Soutenir les efforts visant à **garantir un accès, une participation et un leadership équitables dans les forums de prise de décision du secteur** des industries extractives aux niveaux local, national, régional et mondial, indépendamment du genre.
4. Soutenir les efforts visant à **garantir un accès équitable à l'information sur le secteur extractif** et les projets spécifiques, indépendamment du genre.
5. Souligner les **risques uniques et accrus, y compris de violence basée sur le genre**, auxquels les femmes défenseuses des droits de l'homme sont confrontées et inscrire cette question dans le programme mondial du secteur des industries extractives pour qu'il agisse.
6. En ce qui concerne l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, soutenir les efforts visant à faire en sorte que **les femmes et les jeunes engagés dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle gagnent décemment leur vie**, que leurs moyens de subsistance soient durables et leurs droits respectés.



Nous savons que nous faisons des progrès lorsque :

1. Les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques et des lois qui favorisent la **réalisation des droits** des femmes et des droits des autres personnes potentiellement vulnérables aux effets négatifs des projets des industries extractives, y compris les exigences relatives à l'évaluation de l'impact sur le genre.
2. Les entreprises du secteur des industries extractives s'engagent à **respecter les droits** des femmes et des filles, ainsi que les droits des autres personnes potentiellement vulnérables aux impacts négatifs des projets des industries extractives, et mettent effectivement en œuvre ces engagements.
3. Les femmes et les personnes de genre différent **obtiennent réparation** pour les préjudices qu'elles ont subis.
4. Les femmes et les personnes de genre différent **participent davantage aux forums de prise de décision et de définition des politiques du secteur** des industries extractives aux niveaux local, national, régional et mondial, et y jouent un rôle de leadership.
5. Les femmes et les personnes de genre différent utilisent de plus en plus les informations sur le secteur extractif pour plaider, aux niveaux local et national, en faveur de **l'amélioration des droits de l'homme, du genre, de l'économie et des performances environnementales du secteur**, et pour s'assurer que les revenus du secteur des industries extractives contribuent aux dépenses en faveur de la transformation du genre par les gouvernements nationaux et sous-nationaux.
6. Les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes du secteur des industries extractives reconnaissent publiquement que les femmes défenseuses **des droits de l'homme doivent pouvoir travailler dans un environnement sûr et favorable**, exempt de menaces, de harcèlement, d'intimidation et de violence.
7. Les gouvernements **renforcent les cadres juridique, politique et institutionnel du secteur minier artisanal** et à petite échelle de manière à transcender le genre et à préserver les droits et les intérêts des jeunes.



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

## JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Pour éviter un changement climatique catastrophique, plus de 90 % des réserves connues de combustibles fossiles doivent rester dans le sol, et la transition des systèmes énergétiques vers des technologies renouvelables doit être accélérée. De plus en plus de voix s'élèvent dans la société civile pour demander que la transition soit juste - pour les travailleurs de l'industrie des combustibles fossiles et leurs communautés, et pour les pays dont les budgets dépendent des revenus des combustibles fossiles. L'impact du changement climatique touchera surtout les pauvres, dont la majorité sont des femmes et des filles, et le travail d'Oxfam sur les industries extractives et le climat viendra compléter le travail d'autres membres d'Oxfam axé sur l'adaptation et la résilience au climat. Notre travail sur le climat et les industries extractives se fera parallèlement à notre travail de promotion d'une planification nationale et régionale coordonnée de l'utilisation des terres (y compris le plaidoyer pour des zones "interdites" le cas échéant), et de recherche de réparation des dommages environnementaux.



### Notre objectif

L'abandon des combustibles fossiles est rapide pour éviter un réchauffement de 1,5°C. Les pays qui portent la plus grande responsabilité dans les émissions historiques de gaz à effet de serre sont les premiers et les plus rapides à abandonner progressivement l'extraction des combustibles fossiles, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées. En outre, les projets des industries extractives ne doivent pas polluer l'air, l'eau et la terre, ni dégrader l'environnement.



Membres du Groupe des Ressources Naturelles du sud de la Zambie ont récemment fait pression pour sauver un pont critique pendant la saison des pluies.  
Photo : Georgina Goodwin / Oxfam



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

## Nos actions stratégiques



Nous allons :

1. Soutenir les efforts, en particulier ceux des communautés directement affectées, pour **empêcher le développement de nouveaux projets des industries extractives** (ou l'expansion et la poursuite du développement des projets existants), y compris les projets de combustibles fossiles, qui auraient des impacts environnementaux locaux négatifs importants et des impacts significatifs sur le climat mondial.<sup>14</sup>
2. Plaider en **faveur d'une protection plus forte de l'environnement et d'une réglementation plus stricte des projets des industries extractives**, notamment les projets de combustibles fossiles, et en relation avec les écosystèmes qui jouent le rôle de puits de carbone d'importance mondiale.
3. Plaider pour que les entreprises du secteur des industries extractives **divulguent leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1, 2 et 3 et leur feuille de route pour atteindre un profil d'émissions**, en termes absolus, compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C maximum (une telle feuille de route pourrait nécessiter la fermeture des projets avant l'épuisement des réserves de pétrole et de gaz), et que les politiques et lois gouvernementales rendent cette divulgation obligatoire.
4. Plaider en faveur de la **transparence des contrats relatifs aux combustibles fossiles** afin de mieux comprendre la véritable valeur fiscale et les avantages économiques de la poursuite de l'extraction des combustibles fossiles dans un contexte mondial où les marchés de l'énergie évoluent rapidement.
5. Soutenir les efforts visant à **diversifier les économies des pays qui dépendent des revenus des combustibles fossiles**, et les économies des communautés qui dépendent des projets de combustibles fossiles pour l'emploi et d'autres avantages économiques, y compris les efforts visant à identifier les voies de diversification qui ne nuisent pas ou n'excluent pas les travailleurs et les communautés affectés afin que les économies soient inclusives et durables.
6. Susciter un changement de politiques et de pratiques au sein des gouvernements et **renforcer les capacités de la société civile dans les nouvelles frontières minières**, conformément à tous les objectifs du présent Plan Stratégique.
7. Plaider pour la **fin des subventions publiques aux combustibles fossiles** (y compris en réponse à la pandémie de COVID-19), et travailler pour limiter le pouvoir et l'influence induite des entreprises du secteur des industries extractives sur les efforts réglementaires visant à prendre des mesures contre le changement climatique et à renforcer les protections environnementales.



Nous savons que nous faisons des progrès lorsque :

1. Les projets de combustibles fossiles les plus importants et les plus polluants en cours de développement **ne reçoivent ni approbation ni financement réglementaires**.
2. Les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques et des lois visant à **mieux protéger l'air, l'eau et les ressources terrestres** et à garantir que les fonds versés par les entreprises du secteur des industries extractives sont disponibles pour le nettoyage et la réhabilitation une fois l'extraction minière, pétrolière et gazière terminée.
3. Les politiques et les lois gouvernementales, ainsi que les normes et standards industriels, **rendent obligatoire la divulgation des émissions de portée 1, 2 et 3** des entreprises du secteur des industries extractives ;
4. Les gouvernements exigent la **divulgation des contrats des entreprises** du secteur des industries extractives.
5. Les gouvernements des pays (ou des régions au sein des pays) tributaires des combustibles fossiles s'engagent et prennent l'initiative d'engager un dialogue avec d'autres parties prenantes sur la question de la **diversification économique**, et que toutes les parties prenantes proposent des voies crédibles vers une plus grande diversification économique.
6. Les organisations de la société civile présentes dans les nouvelles frontières minières disposent de ressources et sont connectées, et sont en mesure de **s'engager et d'influencer leurs gouvernements dans la politique relative aux minéraux de transition**.
7. Les gouvernements s'engagent davantage à **mettre fin à l'aide financière accordée aux entreprises du secteur du charbon, du pétrole et du gaz**, notamment en mettant fin aux allègements fiscaux et au renflouement des entreprises.



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : ESPACE CIVIQUE ET DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

## ESPACE CIVIQUE ET DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Les défenseurs des droits de l'homme, les défenseurs du climat et de l'environnement, les militants de la transparence et les autres personnes qui plaident en faveur d'une amélioration des performances du secteur des industries extractives en matière de droits de l'homme, de genre, d'économie et d'environnement continuent d'être menacés, harcelés et intimidés. Les actes de violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme bénéficient d'une impunité généralisée et leur travail est souvent criminalisé. L'espace civique continue d'être rétréci dans de nombreuses régions du monde.



### Notre objectif

Les défenseurs des droits de l'homme, du climat, de l'environnement et de la terre, les militants de la transparence et d'autres activistes sont en mesure d'agir dans un environnement sûr et favorable, exempt de menaces, de harcèlement, d'intimidation et de violence de la part des gouvernements, des entreprises du secteur des industries extractives ou de leurs agents.



Un leader de la communauté autochtone de l'Amazonie péruvienne. Photo : Venancio Sandiof / OPIKAFPE.



# PRIORITÉS STRATÉGIQUES : ESPACE CIVIQUE ET DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

## Nos actions stratégiques



### Nous allons :

1. Soutenir et renforcer les mouvements communautaires de base, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et autres, afin qu'ils puissent **faire entendre leur voix** dans les forums locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.
2. Soutenir les défenseurs des droits de l'homme, y compris les femmes défenseuses des droits de l'homme, et **établir des alliances** (notamment avec des alliés non traditionnels, lorsque c'est logique) et des réseaux locaux de soutien, y compris pour le développement de mécanismes de protection et de prise en charge communautaires.
3. Plaider en faveur d'une politique et d'une législation visant à **créer un environnement sûr et favorable** au travail des défenseurs des droits de l'homme.
4. Mettre en évidence les risques auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme et d'autres militants, ainsi que le rétrécissement de l'espace civique dans lequel les mouvements communautaires de base peuvent agir, et **inscrire ces questions dans le programme des entreprises du secteur des industries extractives au niveau mondial** pour qu'elles agissent.
5. Attirer l'attention sur la manière dont la **corruption, la violence basée sur le genre et l'économie politique** du secteur extractif **créent des risques** pour les défenseurs des droits de l'homme, en particulier les femmes.



### Nous savons que nous faisons des progrès lorsque :

1. Les communautés locales et les défenseurs des droits de l'homme avec lesquels nous travaillons disposent de plus de ressources et sont mieux connectés, et sont en mesure de **s'engager auprès des détenteurs de devoirs et de les influencer**.
2. Les femmes défenseuses des droits de l'homme et leurs réseaux de **soutien disposent de plus de ressources**, notamment pour mettre en place des réseaux de protection et de prise en charge, et pour documenter les violations commises à l'encontre des femmes défenseuses des droits de l'homme.
3. Les gouvernements et les entreprises du secteur extractif reconnaissent publiquement le rôle important joué par les défenseurs des droits de l'homme et les autres militants, et reconnaissent qu'ils doivent pouvoir **travailler dans un environnement sûr et favorable**, exempt de menaces, de harcèlement, d'intimidation et de violence.
4. Les gouvernements créent, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de lois, un environnement sûr et favorable dans lequel les défenseurs des droits de l'homme et d'autres militants peuvent **travailler en toute sécurité**.
5. Les entreprises du secteur des industries extractives s'engagent à **respecter les droits des défenseurs des droits de l'homme**, y compris ceux des femmes défenseuses des droits de l'homme.



## MÉTHODES DE TRAVAIL

**Les stratégies et tactiques que nous utilisons pour réaliser notre vision et nos objectifs seront adaptées aux différents contextes dans lesquels nous travaillons ; aux besoins, intérêts et capacités des communautés et organisations avec lesquelles nous travaillons ; et à notre compréhension de l'économie politique du secteur extractif. Notre travail sera axé sur la remise en question du pouvoir et sur la recherche de changements systémiques et structurels, ainsi que de changements tangibles pour les populations, du niveau local au niveau mondial.**

Nous serons flexibles et innovants, et nous donnerons la priorité à la création et au partage des connaissances. Nous nous inscrivons également dans une perspective à long terme, ce qui signifie que nous prenons nos décisions en matière de ressources internes dans une perspective à long terme plutôt qu'à court terme.

Les approches qui constituent la base de notre mode de travail sont décrites ci-dessous.

### Travailler du niveau local au niveau mondial

Le réseau mondial d'influence d'Oxfam est au cœur de notre mode de travail. Le programme de justice en matière de ressources naturelles d'Oxfam est axé sur le changement pour les communautés qui subissent l'impact négatif du secteur et pour les personnes qui, malgré les formidables richesses pétrolières et minières que leur pays dispose, continuent de vivre dans la pauvreté. Nous travaillerons aux niveaux local, régional, national et mondial, par l'intermédiaire de nos bureaux pays et régionaux et de nos affiliés, car les décisions prises par les gouvernements au niveau national ou infranational, par les organisations intergouvernementales au niveau régional, par les initiatives multipartites au niveau national et mondial, ainsi que par les multinationales du secteur des industries extractives et leurs investisseurs, affectent les droits et les moyens de subsistance des populations du monde entier. Les communautés peuvent créer un changement positif en utilisant les normes et standards mondiaux pour tenir les gouvernements et les entreprises responsables au niveau local. Nous utiliserons également les preuves, l'expérience et l'apprentissage locaux pour plaider en faveur d'un changement structurel.

Notre programme de connaissances et d'apprentissage relie notre travail, et celui de nos partenaires, du niveau local au niveau mondial. Cela garantit la pertinence, l'efficacité et la pérennisation de notre travail. Nous pensons que l'apprentissage transnational et régional ajoute de la valeur à notre travail.

### Travail basé sur des preuves

Le programme de justice en matière de ressources naturelles d'Oxfam sera fondé sur une base factuelle solide. De plus, nous sommes convaincus que la recherche et la production et le partage de connaissances sont nécessaires pour défier le pouvoir et rechercher des changements systémiques et structurels. Nous soutiendrons la production de telles connaissances, ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour les produire.

### Partenariats

Oxfam fait partie d'un vaste écosystème d'organisations travaillant à la réforme du secteur des industries extractives ; nous avons tous un rôle à jouer pour la réussite collective. Travailler en partenariat avec d'autres est au cœur de l'approche d'Oxfam. En travaillant avec d'autres organisations, cela nous permet d'élargir nos connaissances et notre influence. De plus, en nous associant à des organisations et à des structures institutionnelles locales, nous soutenons les priorités fixées par la communauté elle-même, et nous privilégions les valeurs, les connaissances et l'expérience locales plutôt que les nôtres.

Notre travail de recherche, de plaidoyer, d'influence et de programmation sera réalisé en partenariat avec les communautés locales et les organisations, réseaux et plateformes de la société civile. Ensemble,



## FORMAS DE TRABAJAR

nous co-créerons et mettrons en œuvre des plans communs de recherche, de plaidoyer et d'influence. Lorsque c'est stratégique, nous travaillerons avec des instituts de recherche et des groupes de réflexion lorsqu'ils ont des liens avec les décideurs au sein du gouvernement, ce qui nous permettra de plaider sur des questions litigieuses. Nous travaillerons avec des organisations féminines et de défense des droits des femmes, des organisations de défense des droits de l'homme et de l'environnement, des organisations de personnes handicapées (OPH), des organisations dirigées par des jeunes, et des organisations de transparence, de redevabilité et de lutte contre la corruption, entre autres.

Nous fournirons et défendrons un meilleur accès pour nos partenaires aux informations et aux données, ainsi qu'aux forums de prise de décision du secteur extractif aux niveaux local, national, régional et mondial. Nous encouragerons nos partenaires à s'exprimer et à agir. Nous nous assurerons également que nous travaillons dans le respect des principes de partenariat d'Oxfam. Ces principes sont les suivants : vision et valeurs communes ; complémentarité des objectifs et valeur ajoutée ; autonomie et indépendance ; transparence et responsabilité mutuelle ; clarté des rôles et des responsabilités ; et engagement en faveur d'un apprentissage commun.

### Approche féministe de genre et intersectionnelle

Oxfam, au cours de toutes les activités liées à notre travail, travaillera en conformité avec nos principes féministes.<sup>15</sup> Dans le cadre de notre travail sur les industries extractives, notre analyse s'effectuera selon une perspective féministe, nous nous associerons et soutiendrons les organisations de défense des droits des femmes, et nous soutiendrons un leadership transformateur pour les droits des femmes.

### Analyse

La conception et la mise en œuvre de notre travail s'appuieront sur une analyse du pouvoir lié au genre dans un contexte spécifique. Cette analyse permettra de s'assurer que notre travail reflète les besoins, les intérêts et les capacités des femmes et des filles, ainsi que d'autres personnes dont le genre (y compris l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles), l'âge, la race, l'identité indigène, la capacité/le handicap, et d'autres identités peuvent les rendre plus vulnérables aux impacts négatifs des projets des industries extractives, ou qui peuvent être exclues des forums de prise de décision du secteur extractif. Notre analyse sera féministe et intersectionnelle, ce qui signifie que nous chercherons à comprendre comment les relations de pouvoir, les systèmes et les identités se croisent et interagissent pour entraîner la vulnérabilité et la marginalisation.

### Partenariats

Nous continuerons à travailler en partenariat avec les organisations de défense des droits des femmes, leurs réseaux et leurs alliés, et à les soutenir dans l'avancement de leurs programmes relatifs aux droits des femmes et aux industries extractives. Nous travaillerons également avec nos autres partenaires pour nous assurer que leur travail est basé sur une analyse du pouvoir lié au genre dans un contexte spécifique, et qu'ils soutiennent le leadership des femmes dans leur organisation et dans les communautés avec lesquelles ils travaillent.

### Leadership transformateur pour les droits des femmes

Nous soutiendrons le leadership transformateur pour les droits des femmes dans notre travail sur les industries extractives.<sup>16</sup> Nous ferons la promotion et appuierons le leadership politique et public des femmes, y compris dans leurs communautés, réseaux et organisations. Nous soutiendrons également le leadership d'autres personnes dont l'identité peut entraîner leur exclusion du leadership politique et public.



## FORMAS DE TRABAJAR

### Engagement, collaboration et mobilisation

Nous nous engagerons de manière constructive et critique auprès des entreprises du secteur des industries extractives, des financeurs de projets (y compris les institutions financières internationales), des gouvernements, des organismes de normalisation du secteur et d'autres parties prenantes. Nous soutiendrons nos partenaires et les représentants des communautés affectées lorsqu'ils s'adresseront à ces parties prenantes. Dans les contextes où l'espace civique est restreint, le travail au sein des forums ou dialogues multipartites est souvent le seul espace disponible pour plaider en faveur du changement. Cependant, en toutes circonstances, nous maintiendrons notre indépendance. Nous n'accepterons pas de financement de la part d'entreprises du secteur des industries extractives.

### Stratégies et tactiques innovantes

Nous utiliserons une diversité de stratégies et de tactiques, notamment la mobilisation du public, les campagnes mondiales, l'action directe non violente, les médias, le plaidoyer juridique et les litiges stratégiques, ainsi que les forums et processus législatifs et de redevabilité.

### Méthodes de travail internes

Les programmes dans les pays et régions et les affiliés d'Oxfam travailleront en collaboration pour soutenir la mise en œuvre de ce plan. Parmi nos actions, nous coordonnerons nos efforts de collecte de fonds et de mobilisation des ressources, et nous dirigerons ces ressources là où elles peuvent avoir le meilleur impact. Nous allons également collaborer pour mettre en œuvre notre programme de connaissances et d'apprentissage. Nous assurerons un leadership efficace et une supervision stratégique de notre programme et veillerons à ce qu'il y ait une redevabilité conjointe pour la réalisation de ce plan stratégique.



Ces femmes en Zambie ont du mal à gagner leur vie après qu'une société minière a acheté des terres qu'elles utilisaient pour l'exploitation minière à ciel ouvert.  
Photo : Georgina Goodwin / Oxfam



## CONNAISSANCES ET APPRENTISSAGE

**Le Cadre Mondial de Connaissances et d'Apprentissage d'Oxfam et le Cadre Stratégique Mondial 2020-2030 d'Oxfam reconnaissent la complexité des défis auxquels nous sommes confrontés, et le fait que répondre à cette complexité nécessite une diversité de formes, de sources et de contributions de connaissances. Investir dans la connaissance et l'apprentissage nous aide à accroître notre impact.**

Nous sommes convaincus que nous augmentons notre impact lorsque :

- Nous fournissons des informations de haute qualité qui sont opportunes, pertinentes, accessibles et utilisables.
- Nous soutenons l'apprentissage continu et l'innovation avec le personnel, les partenaires et les alliés.
- Nous favorisons des collaborations efficaces au sein et en dehors d'Oxfam.

Le Cadre de Connaissances et d'Apprentissage d'Oxfam propose que nos efforts en matière de connaissances et d'apprentissage soient orientés vers la redevabilité, le renforcement, l'apprentissage et le changement social. Dans ces quatre domaines, un certain nombre de questions d'apprentissage guideront notre programme de connaissances et d'apprentissage, tout en laissant aux programmes pays et régionaux d'Oxfam la possibilité de hiérarchiser leurs propres besoins d'apprentissage. Ces questions sont les suivantes :

### Redevabilité

- Comment nos partenariats, collaborations et engagements profitent-ils aux communautés qui subissent l'impact négatif du secteur des industries extractives, et aux habitants des pays riches en ressources qui continuent à vivre dans la pauvreté, en particulier ceux qui sont potentiellement vulnérables aux impacts négatifs du secteur des industries extractives (comme les femmes) ? Quels partenariats, collaborations et engagements ont été les plus bénéfiques et pourquoi ?

### Renforcement

- Comment notre programme de justice en matière de ressources naturelles peut-il fonctionner de manière inclusive, apprendre de ses erreurs et s'adapter à des contextes complexes et changeants de manière inclusive ?

### Apprentissage

- Comment pouvons-nous soutenir un leadership transformateur pour les droits des femmes dans notre travail sur les industries extractives ?
- Comment le programme de justice en matière de ressources naturelles d'Oxfam peut-il soutenir et travailler au mieux avec les OPH et les organisations dirigées par des jeunes ?

### Changement social

- Comment pouvons-nous donner la priorité aux connaissances et à l'apprentissage pour lutter contre les inégalités et contribuer au changement social là où les mouvements communautaires de base sont fragiles et limités par la loi ?
- Comment les connaissances produites par notre programme ont-elles contribué à changer les pratiques des industries extractives ? Quel type de connaissances a eu le plus d'impact et pourquoi ?

Le Pôle de Connaissances sur les Industries Extractives d'Oxfam dirigera le programme d'apprentissage de notre programme mondial. Ce pôle adopte une approche de l'apprentissage et de l'innovation qui rend visible et qui tire parti des diverses connaissances de notre personnel et de nos collaborateurs dans les pays et les régions où nous travaillons.



# ANNEXE 1 : ALIGNEMENT SUR LE CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL D'OXFAM

Le tableau suivant montre comment les priorités stratégiques de ce Plan Stratégique s'alignent sur les priorités stratégiques du Cadre Stratégique Mondial d'Oxfam.

<b>PLAN STRATÉGIQUE POUR UNE JUSTICE EN MATIÈRE DE RESSOURCES NATURELLES : 2021-2027</b>	<b>CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL D'OXFAM 2020-2030</b>
Droits de l'homme et communautés	Économies justes : Les populations et la planète sont au cœur des systèmes économiques justes et durables Gouvernance responsable : Des systèmes de gouvernance inclusifs et responsables protègent les droits de l'homme et notre planète Justice de genre : Les femmes et les filles vivent à l'abri de la discrimination et de la violence basées sur le genre
Justice économique et gouvernance responsable	Économies justes : Les populations et la planète sont au cœur des systèmes économiques justes et durables Justice de genre : Les femmes et les filles vivent à l'abri de la discrimination et de la violence basées sur le genre Gouvernance responsable : Des systèmes de gouvernance inclusifs et responsables protègent les droits de l'homme et notre planète
Justice de genre	Justice de genre : Les femmes et les filles vivent à l'abri de la discrimination et de la violence basées sur le genre
Justice environnementale et climatique	Justice climatique : La crise climatique est jugulée par des réponses menées par ceux qui sont les moins responsables et les plus durement touchés
Espace civique et défenseurs des droits de l'homme	Justice de genre : Les femmes et les filles vivent à l'abri de la discrimination et de la violence basées sur le genre Gouvernance responsable : Des systèmes de gouvernance inclusifs et responsables protègent les droits de l'homme et notre planète



## NOTES

- 1 Oxfam, "Combattre les inégalités : Ensemble, nous pouvons mettre fin à la pauvreté et aux injustices : Cadre stratégique mondial 2020-2030" (Oxfam, 2020).
- 2 Voir par exemple Oxfam International, "Exposé de position sur la justice de genre et les industries extractives"
- 3 Voir par exemple Ben Naanen, "When Extractive Governance Fails : Oil Theft as Resistance in Nigeria ", Extractive Industries and Society Journal 6, no. 3 (juillet 2019).
- 4 Gavin Hilson, "Artisanal and Small-Scale Mining and Agriculture : Exploring Their Links in Rural Sub-Saharan Africa " (IIED, Londres, 2016).
- 5 Douglas Broom, "5 Things to Know About How Coronavirus Has Hit Global Energy" ((Forum économique mondial, 18 mai 2020), et Jillian Ambrose, "Coronavirus Crisis Could Cause \$25tn Fossil Fuel Industry Collapse," Guardian, 3 juin 2020.
- 6 Michael Mazengarb, "Fossil Fuels Get Four-Times More Covid Stimulus Than Renewables" (Renew Economy, 16 juillet 2020).
- 7 David Boyd, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, "COVID-19: 'Not an Excuse' to Roll Back Environmental Protection and Enforcement, UN Rights Expert Says" (HCR, 15 avril 2020).
- 8 Voir par exemple Jewel Joseph et Ed O'Donovan, "Defending Rights During a Pandemic: Impact of Covid-19 on the Safety and Work of Human Rights Defenders" (Frontline Defenders, 17 avril 2020).
- 9 Global Witness, "Defending Tomorrow: The Climate Crisis and Threats against Land and Environmental Defenders" (Global Witness, 19 juillet 2020).
- 10 Un modèle économique basé sur le secteur extractif implique l'extraction, le traitement, la vente et la consommation de minerais, de pétrole et de gaz d'une manière qui profite de façon disproportionnée aux nations, aux sociétés multinationales et aux consommateurs des pays du Nord, aux dépens de la majorité de la population des sites ou des pays d'extraction, exacerbant ainsi les inégalités entre les nations et au sein de celles-ci.
- 11 Ces cinq priorités représentent une évolution des objectifs contenus dans notre précédent plan stratégique, "Achieving Natural Resource Justice". Ce plan stratégique comprenait des objectifs relatifs à la transparence financière, à la collecte et à la dépense des revenus en faveur des pauvres, au consentement préalable libre et éclairé, aux droits de l'homme, à l'espace civique et à la justice de genre.
- 12 Y compris en matière de services publics, de protection sociale et d'infrastructures, afin de répondre aux besoins des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des personnes de genre différent, et de concrétiser les engagements en matière d'égalité de genre.
- 13 Voir par exemple Caroline Sweetman et Maria Ezpeleta, "Natural Resource Justice," Gender and Development 25, no. 3 (2017).
- 14 Outre les émissions de gaz à effet de serre liées à l'extraction et à la combustion de combustibles fossiles, il peut s'agir de prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre associées au défrichage des forêts et à la consommation d'énergie liée à l'extraction, au transport et à la fonte des minerais.
- 15 Cadre Stratégique Mondial d'Oxfam 2020-2030.
- 16 Le leadership transformateur pour les droits des femmes est un processus de personnes travaillant ensemble pour transformer les oppressions systémiques et croisées à l'encontre des femmes et des personnes de genre différent, le but ultime étant la réalisation de la justice de genre et des droits des femmes.

Oxfam Amérique  
Siège social aux États-Unis  
226 Causeway Street, 5e étage Boston, MA 02114-2206  
(800) 77-Oxfam

Bureau de politiques et du plaidoyer aux États-Unis  
1101 17th Street NW, Suite 1300 Washington, DC 20036-4710  
(202) 496-1180

[info@oxfamamerica.org](mailto:info@oxfamamerica.org) [oxfamamerica.org](http://oxfamamerica.org)

Oxfam est un mouvement mondial de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous travaillons aux côtés des populations de toutes les régions, agissant tant au niveau local que mondial, afin d'apporter un changement durable.

Rejoignez-nous.



**OXFAM**